



Dossier : Cachan ville solidaire

Page 11

Cachan ville internet 5@

Page 7

**Retour sur la soirée des vœux
aux Cachanais**

**BANQUET
DES SENIORS**

Madame la Maire, l'équipe municipale et le CCAS ont présenté leurs vœux aux seniors lors du banquet de la nouvelle année. Certains ont profité de l'occasion pour effectuer quelques pas sur la piste de danse !



Aumercler



Aumercler



Aumercler



Aumercler

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « L'EXPÉRIENCE DU CHOIX »

Le 14 janvier dernier les Cachanais ont pu admirer des œuvres abstraites lors du vernissage de l'exposition de Gautier&Co, un couple de Cachanais collectionneurs. Peintures, sculptures, vidéos, documentation... Il y en a pour tous les goûts jusqu'au 3 mars à L'Orangerie.



Aumercier

Aumercier

SOIRÉE DES VŒUX AUX CACHANAIS

Madame la Maire, le conseil municipal et les agents ont souhaité leurs vœux aux Cachanais à l'occasion de la première soirée des vœux ouverte à tous les Cachanais (retour page 8).



Perrot

Perrot

CONCERT DE FRANÇOIS POITOU QUINTET

La célèbre contrebassiste a fait voyager les Cachanais au pays du jazz le 25 janvier dernier. Rythme moderne et lignes mélodiques, une soirée de musique singulière et lumineuse !



de Banes

de Banes

- 5** **Édito**
- 6** **Grand angle**
Déposez vos projets pour le budget participatif !
- 7-12** **Actus**
Inscription sur les listes électorales
Forum des métiers
Séjours printemps
Ciné-ma différence
Retour sur les vœux aux Cachanais
Cachan, ville internet 5@
...
- 13-18** **Dossier**
Cachan, ville solidaire
- 19** **Décryptage**
L'enfance à Cachan
- 20-22** **Culture**
Exposition : *Les Paravents*
La Cerisaie au Théâtre Jacques Carat
Rencontre entre une bibliothèque et une chorégraphe
- 23** **Sport**
L'haltérophilie, un sport musclé
Vidange de la piscine
- 24** **Initiatives**
Cachan solidaire et circulaire
- 26-27** **Tribunes**
- 28** **Environnement**
Une mine de bons plans
- 30-31** **Pratique**



de Banès

Démolition au 33 avenue Carnot : les travaux pour l'arrivée de la nouvelle gare du métro ligne 15 continuent sur l'avenue Carnot.

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINTS AU MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze
Jeunesse, vie citoyenne, vie des quartiers, finances

2^e adjoint

Jacques Foulon
Développement économique, emploi

3^e adjointe

Edith Pescheux
Habitat et logement

4^e adjoint

Samuel Besnard
Développement durable, urbanisme et cadre de vie, espaces verts, mobilité

5^e adjointe

Sylvie Chevalier
Solidarités sociales et familiales, handicap, personnes âgées, CCAS et CMS

6^e adjoint

Thierry Crosnier
Écoles, restauration scolaire, activités périscolaires et accueils de loisirs, activités sportives

7^e adjointe

Juliette Papazian
Médiation, prévention, sécurité et tranquillité publique, police municipale

8^e adjointe

Claire Marti
Cultures, patrimoine, vie associative

9^e adjoint

Hervé Willaime
Enseignement secondaire et supérieur

10^e adjointe

Caroline Carlier
Personnel, affaires générales, petite enfance

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique, Cachan numérique

Christine Rescoussié

Relations internationales, jumelage, bénévolat, conseil consultatif de la vie associative

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales, artisanat, tourisme, cimetière et affaires funéraires

Sylvie Darracq

Précarité, santé publique

Joël Fraud

Développement durable, transition énergétique

Robert Orusco

Communication municipale, mémoire

Céline Di Mercurio

Responsabilité environnementale, économie circulaire, innovation sociale

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la ville.

Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Rédaction et iconographie : service communication - Couverture : DR Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette : service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : MICRO5 10, rue du Commandant Schloering 75016 Paris 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler par mail : communication@ville-cachan.fr



Perrot

Les communes jouent un rôle crucial dans la solidarité du quotidien. Face à l'accroissement des inégalités sociales, de la précarité et de l'exclusion, notre commune œuvre à son échelle contre toutes les inégalités dont sont victimes les personnes les plus vulnérables. À Cachan nous considérons que c'est notre devoir et notre responsabilité d'agir dans tous les domaines de la solidarité. C'est le sens même du service public, « patrimoine de ceux qui n'en ont pas ».

Cachan est une ville solidaire et la municipalité, comme les précédentes, le revendique. Cette affirmation se traduit à travers nos services publics disponibles pour les habitants qui souhaitent s'adresser à eux. Il y a bien sûr le centre communal d'action sociale, qui au-delà de ses missions traditionnelles d'instructions de demandes d'aides sociales, prend sa part d'initiatives en faveur des populations concernées : actions contre la fracture numérique, soutien au maintien à domicile des personnes âgées... Nous sommes soutenus en cela également par le département du Val-de-Marne qui met en œuvre de nombreuses aides sociales. La solidarité, c'est aussi faire la promotion du respect de la différence et ce combat, nous le menons à Cachan, avec l'accueil d'enfants handicapés dans nos écoles ou dans les actions de la charte handicap.

Mais au-delà des actions de solidarité qu'une collectivité comme la nôtre peut porter, la solidarité se manifeste aussi au travers de l'engagement de nombreux Cachanais qui y contribuent quotidiennement, par leur investissement dans les associations ou les initiatives citoyennes.

Souvent bénévoles, les Cachanais donnent de leur temps et de leur énergie pour construire du lien social et fraternel dans des domaines très divers et à ce titre notre tissu associatif et citoyen est très varié : sport, culture, social, environnement, handicap, santé, autonomie...

Le dossier du magazine qui y est consacré montre comment toutes ces énergies peuvent converger et servir l'intérêt de tous. Car ce qui est en jeu c'est de faire société, de promouvoir l'égalité et de lutter contre le repli sur soi et l'individualisme, de nous inscrire dans un destin commun.

Je veux donc ici saluer les Cachanais qui consacrent leur temps à faire vivre les associations ou qui portent des projets citoyens pour une cause qui leur semble juste. Les Cachanais ont porté dans la démarche « Parlons ensemble de Cachan », le projet d'une maison des initiatives citoyennes et des associations. Nous engagerons dans les semaines à venir ce projet avec un travail associant les citoyens engagés, sur sa programmation.

La solidarité est au cœur de notre démocratie et comme le disait Pierre Rabhi : « *la planète Terre est à ce jour la seule oasis de vie que nous connaissons au sein d'un immense désert sidéral. En prendre soin, respecter son intégrité physique et biologique, tirer parti de ses ressources avec modération, y instaurer la paix et la solidarité entre les humains, dans le respect de toute forme de vie, est le projet le plus réaliste, le plus magnifique qui soit.* »

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

DES IDÉES EN PARTAGE !



DÉPOSEZ VOS PROJETS SUR
budgetparticipatif.cachan.fr
 DU 17 JANVIER AU 17 FÉVRIER



BUDGET PARTICIPATIF

Déposez vos projets !

Le budget participatif est lancé depuis le 17 janvier, vous avez jusqu'au 17 février pour déposer vos projets en ligne ou dans les urnes disposées au Service Relation Citoyen, au Centre médico-social, dans les bibliothèques et dans les Centres socio-culturels.

Le budget participatif : kékako ?

Afin de faire participer les Cachanais toujours plus à la vie de la ville, la municipalité a lancé son premier budget participatif. 100 000€ du budget municipal annuel seront dédiés aux projets présentés par les Cachanais. Installer un frigo solidaire, une fresque participative ... De nombreuses possibilités s'offrent à vous pour façonner Cachan à votre image.

Comment participer ?

Jusqu'au 17 février, tous les Cachanais ou collectifs de Cachanais de plus de 10 ans peuvent proposer leurs projets sur la plateforme en ligne budgetparticipatif.ville-cachan.fr dans les urnes situées au SRC, au CMS, dans les bibliothèques et les CSC. Pour être recevables, les projets doivent relever des dépenses d'investissement, avoir une visée collective, être localisés sur le territoire communal, et relever de la compétence de la ville : cadre de vie, solidarité, culture...

Par exemple, les projets en lien avec le Théâtre ou la piscine sont du ressort du Grand Orly Seine Bièvre et ne sont pas de la compétence de la ville.

De même, les projets doivent être suffisamment précis pour pouvoir être estimés juridiquement, techniquement et financièrement.

Et après ?

Une fois la phase de dépôt des projets terminée, ces derniers seront classés par thématique. Le Comité citoyen et les services de la ville travailleront à l'étude de la faisabilité et de la recevabilité des projets de mi-février à mi-mai.

Vous souhaitez faire partie de l'aventure côté coulisse et examiner les projets ? Envoyez votre candidature à la Mission participative citoyenne pour faire partie du Comité citoyen jusqu'au 17 février.

De mai à juin les Cachanais pourront voter sur la plateforme en ligne budgetparticipatif.ville-cachan.fr mais aussi dans les bureaux de vote répartis sur l'ensemble de la ville. Pour éviter les doublons, les Cachanais devront indiquer leur nom, prénom, âge, adresse postale et adresse e-mail.

Les rencontres du budget participatif

Vous hésitez à vous lancer ? Les équipes vous rencontrent pour vous aider à établir votre projet le samedi 9 février de 11h30 à 12h30 à la bibliothèque centrale.



Aumercier

+ d'info : Mission participation citoyenne
 01 49 69 69 10

Retour sur la soirée des vœux

Le 16 janvier dernier, Hélène de Comarmond, Maire de Cachan, et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux à tous les Cachanais. Retour sur cette soirée où tous les habitants étaient conviés pour la première fois.

Commencer l'année ensemble

Les Cachanais ont eu l'occasion de se retrouver pour un moment de convivialité au gymnase Victor Hugo. Dans une salle décorée par des graffeurs cachanais, les élèves du projet DEMOS ont joué de leurs instruments devant le public. Une vidéo des Cachanais souhaitant la bonne année aux habitants produite par le collectif Kardiak et le CSC La Plaine, a ensuite été diffusée. Suite au discours de Madame la Maire, le groupe YOVO des professeurs de l'EDIM a enflammé la piste de danse sur leurs rythmes rock et funk.

Une année 2018 dynamique

À l'occasion de cette soirée, Madame la Maire est tout d'abord revenue sur l'année 2018, une année qui « fut riche, en événements et en nouveautés. En effet, l'aménagement du square de la Prairie, de l'esplanade devant le Théâtre, le renforcement du réseau de géothermie avec le nouveau forage sub-horizontale, le début de la concertation pour le réaménagement pour la RD920... En 2018, Cachan a également été reconnue comme une ville à la pointe de la modernité où il fait bon vivre avec la confirmation du label ville @@@@, de la 4^e fleur, le prix de la diversité végétale et le premier prix du miel métropolitain ! »



Perrot

En 2019 : renforcer le lien entre les Cachanais

L'année 2019 sera placée sous le signe du dialogue, de l'écoute et de la concertation. En effet, le nouveau format de rencontre « J'ai rendez-vous avec vous » sera prolongé avec de nombreuses rencontres dans les quartiers entre élus et habitants (voir p.9). La démarche « Parlons ensemble de Cachan », les engagements pris en décembre dernier, et la poursuite des différentes concertations (comme le stationnement par exemple) seront également une des priorités de 2019. Cette année commence d'ailleurs avec le lancement du budget participatif (voir p.6), un nouvel outil de démocratie participative pour construire Cachan avec et au rythme de ses habitants.



Perrot



VISITE DE LA VILLE

Christian Favier, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne en visite à Cachan

Le 29 janvier dernier, le Président du Département, Christian Favier s'est rendu à Cachan pour aborder avec Hélène de Comarmond, Maire de la ville, des sujets d'importance pour les Cachanais.

À quoi sert le Conseil départemental ?

Dans le domaine de l'action sociale, il est chef de file et se charge par exemple, de la gestion et du financement du RSA ou de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées). Le Conseil départemental gère 76 crèches dont 3 à Cachan et 82 centres de PMI qui assurent le suivi de femmes enceintes, de jeunes mamans et des nourrissons. Il est aussi compétent sur les collèges (Victor Hugo et Paul Bert), gestionnaire de plus de 430km de routes départementales dont 12 km à Cachan. Il agit en soutien à l'accès à la culture et au sport par des subventions ou des interventions directes (Sons d'hiver, jeux du Val-de-Marne, Festi'Val-de-Marne...).



Dans le cadre de ses compétences facultatives il intervient dans les domaines du logement, de la jeunesse, de l'environnement et la protection du patrimoine naturel.

+ d'info : valdemarne.fr

Des actions conjointes ville / département pour les Cachanais

La visite du 29 janvier dernier a permis de revenir sur des sujets de voirie importants pour les Cachanais et qui doivent bénéficier d'une action concertée entre la ville et le Département. C'est notamment le cas des abords de l'Hôtel-de-Ville, ou encore de l'aménagement de la RD920 ainsi que les abords de la gare d'Arcueil-Cachan. La question d'une meilleure mixité dans les collèges cachanais a également été abordée. En matière d'action sociale Hélène de Comarmond a également sollicité un effort du département concernant les délais de traitement des dossiers par la Maison Départementale du Handicap, afin de pouvoir accompagner plus rapidement les personnes en situation de handicap.





PARLONS ENSEMBLE DE CACHAN

Vous avez rendez-vous avec votre Maire



Aller à la rencontre des Cachanais dans leurs quartiers est un des engagements pris lors de la démarche de concertation citoyenne.

Depuis l'été 2018, Hélène de Comarmond, Maire de Cachan, rencontre les Cachanais dans les différents quartiers de la ville. Ce dispositif « J'ai rendez-vous avec vous » se poursuit en 2019 ! Pour développer une action de proximité et dialoguer avec les habitants, de nouvelles rencontres sont organisées dans les quartiers de la ville.

Vous pouvez noter dans vos agendas les dates suivantes :

Le samedi 23 février de 17h à 19h au niveau de la coulée verte côté RD 920 pour les habitants du quartier Pont royal.

Le samedi 16 mars de 15h à 17h au parcours sportif du boulevard de la Vanne pour les habitants du quartier du Coteau.

Le samedi 16 mars de 17h à 19h au pied des immeubles de la Citadelle pour les habitants du quartier du Coteau.

Le mardi 19 mars de 17h à 19h aux rives de Bièvre pour les habitants du centre-ville.

Le samedi 23 mars de 17h à 19h rue Guichard pour les habitants du quartier centre-ville.

Le samedi 30 mars de 17h à 19h au square de la prairie pour les habitants du quartier la Prairie.

CINÉMA

Jeune public, des festivals en veux-tu en voilà !

Au mois de février c'est ciné ! Le Festival Télérama enfants et le Festival Ciné Junior prennent leurs quartiers au cinéma La Pléiade. De quoi occuper le jeune public dans les salles obscures.

Pour la troisième année consécutive, la Pléiade participe au Festival Ciné Junior du 17 au 24 février, rendez-vous incontournable pour les enfants et adolescents. Au programme, projection de *Abracadabra !*, des courts métrages dédiés au fantastique et la magie, *Drôles de planètes*, courts métrages consacrés aux voyages extraordinaires, ou encore *Arrietty, le petit monde des petits charardeurs*.

Dès 3 ans / 2.50€ la séance

Du 16 février au 3 mars se tient également le Festival Cinéma Télérama Enfants. Petits et plus grands pourront retrouver des chefs-d'œuvre jeunesse qui ont marqué 2018 comme *Pachamama* de Juan Antin, véritable conte des Andes, *Le château de Cagliostro* de Miyazaki, *Miraï, ma petite sœur* de Mamoru Hosoda et bien d'autres. 3,50€ la séance sur présentation du Pass Télérama.

+ d'info : festivals.telerrama.fr/
festivalcinema et
cinema-laplejade.fr





Aumercier

ORIENTATION

Participez à la 10^e édition du Forum des métiers !

Le Forum des métiers revient à Cachan pour une dixième édition à la salle Agora de l'École Supérieure des Travaux Publics (ESTP) les 15 et 16 février prochains !

La ville, la FCPE, la Mission locale, les centres socioculturels, le Centre d'Information et d'Orientation, les collèges Paul Bert, Victor Hugo et Chevreul, le lycée Robert Keller et le lycée Polyvalent donnent rendez-vous aux jeunes Cachanais pour les orienter sur leur futur. De nombreux professionnels ont répondu présents ! Les jeunes pourront étudier la diversité des possibilités qui s'offre à eux et pourront poser leurs questions à des professionnels qualifiés. Et qui sait ? Trouver le métier de leurs rêves !

Ouvrir les champs des possibles

Cette année encore, l'objectif est de diversifier les rencontres. Architecte, opticien, métiers de l'automobile, ingénieur en télécommunication, web game designer, manager d'artiste, ostéopathe... une trentaine de professionnels seront disponibles pour répondre aux questionnements des jeunes Cachanais qui pensent déjà à leur future filière professionnelle. Le vendredi 15 février le Forum des métiers sera réservé à 360 élèves des collèges de Cachan : 12 classes de troisième.

Le samedi 16 février de 9h à 12h : entrée libre et accueil des lycéens
Salle Agora de l'École Supérieure des Travaux Publics (28 avenue du Président Wilson).

+ d'info : ville-cachan.fr

SÉJOUR DE PRINTEMPS Devenez magicien pâtissier !

Pensez à inscrire vos enfants pour les séjours de Printemps ! Ils embarqueront direction Bussy-le-Repos pour une semaine où les 6-11 ans mêleront l'art de la prestidigitacion et de la pâtisserie. De nombreuses activités sont prévues pour initier les jeunes à la réalisation de tours de magie et de recettes sucrées qu'ils dégusteront ensuite.

Les séjours auront lieu du 20 au 26 avril et du 27 avril au 3 mai. Les documents de réservation sont distribués dans les cartables des élèves et sont disponibles à l'accueil du Service Relation Citoyen ou encore dans les CSC. Le bulletin de réservation complété doit être adressé au Service Relation Citoyen avant le vendredi 1^{er} mars.



de Banes

CINÉ-MA DIFFÉRENCE Des salles obscures pour tous

La ville s'attache à rendre les loisirs accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap et participe au dispositif Ciné-ma différence. Des accompagnants sont prévus pour assister les personnes à rejoindre leur siège, les lumières de la salle s'éteignent progressivement et les publicités ne sont pas diffusées.

La prochaine séance est prévue le 16 février à 16h. Au programme *Mango*, film d'animation sur l'histoire poétique d'une petite taupe qui souhaite devenir champion du monde de football.

Ce film est projeté dans le cadre du festival Télérama jeunesse.

Tarifs : 3,50€ sur présentation du pass Télérama, 5€ adulte, 4€ enfant.



Cachan 5@

Cachan a reçu 5@ au label Territoires, villes et villages internet. Seules 17 villes en Île-de-France ont obtenu cette récompense qui atteste de la pertinence et de la diversité des politiques numériques locales.

Une démarche volontariste

En 2014, la ville fait du numérique un de ses fers de lance. « Il y a 10 ans, lorsqu'on parlait du numérique dans une collectivité, on parlait d'un site web, d'une newsletter, bref de communication. Mais aujourd'hui, la digitalisation de notre société est partout et les attentes des usagers ont évolué. Les outils se sont démultipliés. Nous nous sommes donc adaptés à toutes ces transformations avec la volonté de créer de nouveaux services innovants » nous livre Sophie Lericq, cheffe de projet ville numérique. Le Compte citoyen et la création du Service Relation Citoyen ouvert depuis novembre 2018, en témoignent. Plus de 3 400 comptes sont ouverts et actifs tandis que le Service Relation Citoyen concentre en un lieu unique les démarches traitées par différents services.

Le numérique à l'école

Le plan numérique éducatif, axe emblématique de Cachan numérique, a débuté en 2013. Un réseau de fibre optique propre à la ville a été déployé dans les écoles. Le groupe scolaire du Coteau sera le dernier à être équipé en 2019. Les écoles maternelles et élémentaires ont été dotées d'équipements numériques (tableaux numériques (TNI), tablettes, classes mobiles) : 74 TNI et 52 tablettes. De nouveaux investissements seront réalisés d'ici à 2021.

Stop à la fracture numérique

Les démarches du quotidien (emploi, retraite, famille...) sont de plus en plus dématérialisées. Bien consciente que ce n'est pas toujours simple, la ville œuvre pour l'inclusion de tous via la mise à disposition de matériel en libre-service (équipement informatique, wifi) mais avant tout par un accompagnement à l'utilisation des outils et des services.

On poursuit la démarche

De nombreux projets sont dans les starting-blocks : modernisation des bibliothèques, fin du déploiement de la fibre à l'ensemble du territoire, mise en ligne d'un portail open-data, mise à disposition de tablettes 100% services publics et de wifi gratuit dans les espaces municipaux, etc. À suivre...

Le mot de

Pierre-Yves Robin,

Conseiller municipal délégué à la modernisation de l'action publique, Cachan numérique

Une stratégie globale a été mise en œuvre avec Cachan numérique, stratégie qui place les habitants et les usagers au cœur des réflexions pour répondre au mieux à leurs besoins, leurs attentes. Les projets se sont affinés et avec eux la nécessité de faire évoluer les pratiques des services municipaux en ayant une réflexion globale. Il a fallu un peu de temps pour mûrir les projets et les ajuster en fonction des contraintes qui sont celles d'une ville. Tout ne peut se faire en un jour. Depuis 2014, des choix budgétaires ont été faits pour accompagner Cachan numérique. Cette année encore, une enveloppe budgétaire sera consacrée à la poursuite du plan numérique éducatif, de la modernisation des services à la population et au renouvellement et à la sécurisation de l'action publique.

Recevoir 5@ au label Territoires, villes et villages internet est autant une confirmation de l'impulsion municipale que la reconnaissance du travail et des capacités d'adaptation des agents municipaux, sans qui cette révolution numérique n'aurait pu se concrétiser.



LISTES ÉLECTORALES

Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 mars



Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai prochain. Vous avez jusqu'au samedi 30 mars pour vous inscrire sur les listes électorales. Il vous suffit de compléter le formulaire Cerfa disponible en ligne sur le site de la ville et le Compte citoyen ou à l'accueil du Service Relation Citoyen. Le dossier de demande, comprenant le Cerfa, un justificatif de domicile et la photocopie d'une pièce d'identité, est à envoyer ou déposer au Service Relation Citoyen. Pour rappel, peuvent voter aux élections européennes toute personne majeure de nationalité française ainsi que les ressortissants majeurs des pays de l'Union Européenne ayant le droit de vote dans leur pays d'origine.

MISSION HANDICAP

Devenez bénévole

Vous avez du temps et l'envie de vous engager auprès et pour les autres ? Devenez bénévole pour la mission handicap de la Ville !

Organisatrice de nombreux événements (Handicafé®, actions de sensibilisation dans les écoles, Ciné-ma différence...), la mission handicap est à la recherche de volontaires pour aider à l'encadrement ou à l'animation des rendez-vous de l'année.

Pour être bénévole, aucune formation ou expérience ne vous est demandée. Seule la bonne volonté et un peu de temps libre sont nécessaires.

Lorsque la mission handicap préparera un événement, elle contactera les personnes inscrites auprès d'elle pour créer un groupe de bénévoles en fonction des besoins et des disponibilités de chacun.

+ d'infos et candidature :

missionhandicap@ville-cachan.fr



Aumercier

Sensibilisation handicap dans les écoles en 2018.

LIGNE 15 SUD

Réunion publique le 12 février

La Société du Grand Paris invite tous les Cachanais à une réunion publique sollicitée par la ville le mardi 12 février à partir de 19h au Théâtre Jacques Carat. Ce sera l'occasion pour la SGP de présenter l'avancée des différents chantiers en cours et les étapes à venir. La parole sera ensuite donnée aux Cachanais qui pourront poser leurs questions et faire part de leurs remarques.

Mardi 12 février, 19h, Théâtre Jacques Carat



SGP - Rollando

Chantier de la gare de Cachan.

LYCÉE DE CACHAN

Portes ouvertes le 9 février

Enseignement général, professionnel, BTS et classes préparatoires, autant de formations que propose le lycée polyvalent de Cachan et que vous pourrez découvrir le 9 février à l'occasion de la journée portes ouvertes de 8h30 à 12h.

Professeurs et élèves seront présents pour guider les visiteurs et répondre à leurs questions.

Lycée polyvalent de Cachan – 63 avenue du Président Wilson

GRAND PARIS EXPRESS

Expo Métro en vues

Découvrir les chantiers du Grand Paris Express au travers de l'œil des étudiants de l'école nationale supérieure Louis Lumière, c'est ce que propose cette expo photo installée à La Fabrique du Métro à Saint-Ouen du 1^{er} février au 30 avril.

Face visible et face cachée des sentiers, cette expo est une immersion artistique à ne pas rater.

Visite en accès libre lors de journées portes ouvertes les samedis 2 février, 2 mars et 6 avril, de 11h à 18h.

Visite guidée du lundi au vendredi, avec inscription obligatoire : societedugrandparis.fr



SGP



Cachan solidaire

Dans un contexte d'incertitude et de crise sociale, la Municipalité, de nombreux acteurs associatifs et Cachanais s'attachent à faire vivre la solidarité. Seniors, personnes en situation de handicap ou de précarité, le Département, le Centre Communal d'Action Sociale et les associations accompagnent les habitants en position de vulnérabilité.

Les Cachanais et la solidarité

La rédaction du magazine est allée interroger les Cachanais en ville pour leur demander ce qu'est pour eux, la solidarité et comment la font-elles vivre dans leur quotidien.



Pedro

« Pour moi la solidarité c'est venir en aide aux personnes qui nous entourent, ceux qui sont proches de nous mais pas exclusivement. Je suis brésilien et j'étudie à l'Ecole Supérieure des Travaux Publics, il y a beaucoup d'associations solidaires animées par les étudiants.

Ils accueillent les étudiants d'origine étrangère à bras ouverts, cela permet de trouver des repères lorsque l'on s'installe loin de chez soi, et que l'on ne connaît personne. »



Sylvie

« La solidarité c'est transmettre et aider dans la mesure de ses moyens financiers ou autres, intellectuels...

Aujourd'hui je n'ai pas le temps de m'investir localement à cause de mon emploi du temps (rires) mais je tiens à faire exister une solidarité entre voisins dans mon immeuble et c'est un bon début ! Je vis à Cachan depuis toujours et j'ai vécu à la Cité-jardins jusqu'en 1997. Quand j'étais plus jeune tous les voisins se connaissaient dans le quartier, c'était une super ambiance ! »



Claude

« Être solidaire c'est d'aider les personnes qui le nécessitent le plus, quelles que soit nos différences. C'est la base.

Je vais vous faire une confidence, cela fait 50 ans que je vis à la Plaine, je trouve que les gens échangent moins qu'avant. J'ai eu l'occasion de recevoir une fois un coup de main des voisins de la part des anciens locataires.

Je m'entends avec tout le monde mais peut-être qu'on pourrait plus se connaître lors de la fête des voisins ! »

Claire

« La solidarité c'est aider les autres ! Quand je parle de solidarité pour moi c'est aussi important de parler de handicap. Il faudrait que tout le monde puisse vivre facilement et normalement. Les séances de cinéma Ciné-ma différence permettent à tous de pouvoir avoir accès à des loisirs sans se sentir exclus.

Bien sûr, il y a encore beaucoup de travail pour que les personnes en situation de handicap et les enfants puissent faire des activités associatives et extra-scolaires à Cachan sans être obligé de se rendre dans d'autres villes parfois très éloignées ! »

Nicole et Marie-France

« Pour nous la solidarité c'est s'aider entre voisins, aider les personnes que l'on peut rencontrer et qui ont besoin d'un petit coup de main par exemple. Pour moi (Nicole) c'est quand quelqu'un va m'aider par exemple pour ouvrir une porte trop lourde !

À Cachan il règne une ambiance solidaire, il existe beaucoup d'aide pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées comme l'aide à domicile. Il y a aussi beaucoup d'animations pour les seniors sur la ville, le banquet au mois de janvier était vraiment très bien.

Par exemple la semaine dernière, quand il a neigé, des agents de la mairie nous ont appelé pour savoir si tout allait bien, si nous avions besoin de faire des courses... Parfois ils nous appellent même trop (rires) ! »



TISSUS ASSOCIATIF

Les associations font vivre la solidarité !

Les bénévoles de l'épicerie solidaire, les Restos du Cœur, Écrire Ensemble, la Croix Rouge et bien d'autres associations font vivre la solidarité cachanaise et travaillent quotidiennement pour les plus vulnérables.

Des associations très actives

Dans le domaine de l'action solidaire, les associations ne manquent pas à l'appel à Cachan. Soutien scolaire, action sociale, solidarité internationale, club des retraités, écoute et entraide, tous les besoins des Cachanais peuvent être couverts. Chaque année la Fête des Solidarités organisée en décembre par le Département du Val-de-Marne témoigne de cette vitalité associative si précieuse pour la ville.

Des initiatives innovantes

L'hiver dernier les étudiants de l'ENS et l'Unité locale de la Croix Rouge ont lancé l'opération « Sakado » pour venir en aide aux personnes fragiles. L'idée est simple : fournir un sac à dos rempli de produits de première nécessité (hygiène, soin, produits d'entretien, vêtements) et d'un cadeau : une radio, un lecteur de musique à des personnes sans-abri. Selon Maryse Sabatier, présidente de l'unité locale il s'agit d'un « réel moment de partage et plein d'émotion que de pouvoir offrir ce sac à dos à des hommes et des femmes qui en ont réellement besoin ».

Au mois de décembre les élèves de l'école élémentaire La Plaine ont également été mis à contribution, ils ont pu faire don d'un jouet dont ils ne se servaient plus pour que ces derniers soit distribués à l'occasion des fêtes de fin d'année, « ils avaient des étoiles plein les yeux » nous raconte Maryse Sabatier.

+ d'info : la Croix Rouge vous accueille
au 27 avenue de Lattre de Tassigny

Une épicerie très solidaire



L'épicerie solidaire permet aux Cachanais en difficulté de se procurer des produits d'hygiène, des denrées alimentaires et d'autres achats du quotidien à des prix très doux (environ 10% du prix pratiqué dans les commerces). Cette aide ponctuelle doit être proposée par les assistantes sociales du CCAS ou de l'Espace départemental des solidarités. Il est possible d'en bénéficier pendant une période de 5 semaines renouvelable, 3 fois.

De nombreux ateliers sont également organisés pour orienter les Cachanais sur l'équilibre alimentaire ou encore des ateliers cuisine !

+ d'info :
Centre communal
d'action sociale



43

bénévoles actifs à
l'unité locale de la
Croix Rouge



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mener une action sociale de proximité

Le Centre Communal d'Action Sociale apporte des réponses aux besoins sociaux dans le but d'encourager l'inclusion et d'accompagner les Cachanais en situation précaire.

Un coup de pouce en cas de pépin

Un passage compliqué peut arriver à chacun. À Cachan, les personnes qui font face à des difficultés peuvent solliciter une aide financière ou alimentaire par le biais de la commission d'aide facultative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Pour pouvoir bénéficier de ce coup de pouce ponctuel, il faut tout d'abord rencontrer une assistante sociale du Département en charge d'évaluer les situations particulières pour y apporter la réponse la plus adaptée. Le CCAS de Cachan se réunit en commission chaque semaine pour apporter des réponses rapides aux demandes d'aide.

Répondre aux besoins en énergie

Lors d'une situation précaire temporaire, il peut arriver de ne pas réussir à régler ses factures énergétiques (gaz et électricité). Pour répondre au risque de précarité énergétique le CCAS met en œuvre une aide départementale : l'aide aux impayés d'énergie. Cette aide est mise en place en fonction des ressources du foyer du demandeur. Elle peut prendre en charge la moitié de deux factures d'énergie EDF, gaz tarif réglementé ou Engie à hauteur de 229€ par an. Les demandes peuvent être effectuées les lundis de 13h30 à 17h à la Direction du développement social au 3^e étage de la Maison des Services Publics, 3 rue Camille Desmoulins.

+ d'info : www.ville-cachan.fr/cachan-pour-tous/solidarite-et-social

Accompagner les plus fragiles

Des conseillères en économie sociale et familiale exercent également au sein du CCAS. Elles accompagnent notamment les personnes isolées bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Démarches administratives, recherche d'emploi, accès aux droits, conseils budgétaires, encouragements et estime de soi... autant de missions qui permettent à des personnes en situation de fragilité d'avancer vers la réinsertion. Elles reçoivent sur rendez-vous au 3^e étage de la Maison des Services Public.

+ d'info : 01 49 69 15 70



Couvrir les besoins à 360°

Pour mener une action sociale de proximité et novatrice, la ville de Cachan tend à couvrir de nombreux besoins : personnes âgées, jeunes, personnes isolées du numérique... Personne n'est oublié.



Une action en faveur de l'accompagnement à domicile

Le service d'aide à domicile agit au sein du CCAS pour faciliter la vie des aînés en perte d'autonomie et apporter du soutien et de la convivialité pour les personnes qui en expriment le besoin.

30 aides à domicile sonnent tous les mois à la porte de 200 Cachanais pour les accompagner dans leur vie quotidienne : faire quelques courses, préparer le repas, faire un peu de ménage... autant de tâches qui peuvent vite devenir irréalisables en fonction des situations. En maintenant un lien de proximité et de convivialité, le service d'aide à domicile contribue au maintien chez elles des personnes en perte d'autonomie.

Un service de portage de repas existe également. Il est possible de s'y inscrire auprès de la Résidence du Moulin. Deux repas complets peuvent être apportés du lundi au vendredi. De plus, ce service est flexible ! Une liste des menus est proposée chaque mois et il est possible d'établir un planning de portage sur des jours déterminés.



Réduire la fracture numérique

Ne pas savoir se servir d'un ordinateur ou d'internet est aujourd'hui un véritable handicap ! Formalités administratives, abonnements quelconques... les personnes ne sachant pas se servir d'internet sont vite limitées.

Pour réduire la fracture numérique, la ville s'engage à mettre à disposition des Cachanais qui en ont besoin des postes informatiques, copieurs, scanners, imprimantes et wifi gratuit dans des lieux publics (Service Relation Citoyen, bibliothèques, Direction du développement social...). Une permanence d'écrivain public numérique est dispensée par l'association Écrire Ensemble les mercredis de 15h à 18h à la bibliothèque centrale.

Rester mobile

Afin d'aider les personnes au chômage et les jeunes de 18 à 24 ans à se déplacer pour chercher un emploi, le Département propose un chéquier mobilité.

Cette aide permet d'acheter des titres de transport pour l'Île-de-France. Elle peut être retirée au CCAS sous conditions.



ville-cachan.fr/cachan-pour-tous/solidarite-et-social



BÉNÉVOLAT

Soyez solidaires !

De nombreuses structures solidaires cachanaises accueillent des bénévoles : création de lien social, utilité collective, enrichissement personnel. Et si c'était vous ?

« Le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre l'exclusion », Victor Hugo. Si vous aimez être au contact des autres, participer à la vie de votre ville, ou encore occuper votre temps libre pourquoi ne tenteriez-vous pas le bénévolat ?

Des associations comme les Restos du cœur, la Croix Rouge ou le dispositif Ciné-ma différence (accessibilité des salles de cinéma pour les personnes en situation de handicap) sont régulièrement à la recherche de bénévoles pour les aider dans leurs actions. Qu'il s'agisse de soutien scolaire, de partage de temps avec les seniors, ou d'aide aux plus démunis chacun peut s'investir dans le domaine qu'il souhaite.

Contactez Cachan bénévolat !

Cachan bénévolat oriente et conseille toutes les personnes qui souhaitent faire du bénévolat mais qui ne savent pas vers qui se tourner. Depuis de nombreuses années, cette association s'appuie sur une connaissance du tissu associatif local et entretient des contacts avec la plupart des structures cachanaises (associations ou institutions). N'hésitez pas à leur demander un accompagnement vers les structures qui vous intéressent (solidaires, culturelles, sportives...) !

+ d'info : Cachan bénévolat

Maison des Associations - 9 rue Amédée Picard

3 questions à Sylvie Chevalier

Adjointe aux solidarités sociales et familiales, vice-présidente du CCAS



Cachan est-elle une ville solidaire ?

Oui, c'est une commune déterminée à répondre aux besoins des hommes et femmes qui y vivent, à ne laisser personne sur le bord du chemin. Être solidaire c'est faire attention aux personnes autour de soi. Et la commune développe de multiples actions qui poursuivent cet objectif.

Comment la ville contribue-t-elle à répondre aux besoins des plus fragiles ?

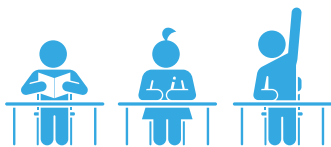
À Cachan un grand nombre d'initiatives solidaires collaboratives s'accumulent, qu'elles soient à l'origine du CCAS, des associations... L'objectif est de tisser un réseau dans lequel chacun peut y trouver son compte : la bourse aux vêtements, l'épicerie solidaire, les commissions d'aides facultatives, les escapades liberté, le Ciné-ma différence... La volonté politique de la municipalité est de maintenir le niveau de subvention au CCAS. Cette subvention permet de répondre aux divers besoins sociaux de la population. Cet engagement est tenu malgré les baisses successives des dotations de l'état qui mettent à mal tous les budgets municipaux.

Quels projets ou nouveautés sont à attendre en 2019 ?

L'année 2018 a été dynamique avec notamment, la réécriture et la signature de la charte handicap qui montre une action municipale volontariste en faveur des personnes handicapées. En 2019, il faut bien sûr poursuivre et développer les actions engagées en 2018. De plus, nous allons recruter un jeune en service civique qui sera chargé d'accompagner les personnes qui le désirent à l'utilisation des outils numériques. En effet, mettre à disposition des tablettes et des ordinateurs est une chose, mais nous allons plus loin ! Il faut permettre à tous d'être à l'aise, de savoir utiliser le numérique et pour cela un grand nombre de personnes ont besoin d'être accompagnées. Nous ouvrons également plusieurs réflexions concernant le développement de dispositifs d'aides pour les personnes qui accompagnent des personnes dépendantes ou encore pour les parents d'enfants handicapés. Il s'agit de permettre aux aidants de souffler un peu, d'échanger, d'accéder aux loisirs.

Avoir entre 3 et 11 ans à Cachan

La ville accompagne les enfants cachanais par l'entretien et l'aménagement des écoles, une offre culturelle pour le jeune public et facilite également la vie des familles par des services de réservation et d'inscription en ligne !



2 703

enfants sont scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires à Cachan

135 000 €

ont été consacrés au réaménagement et à l'entretien des écoles cachanaises lors de l'été 2018



61 

classes d'écoles maternelles ont été accueillies dans les bibliothèques de la ville

108

enfants sont inscrits à l'école municipale des sports



21



représentations de spectacles jeune public sont proposés au Théâtre Jacques Carat pour la saison 2018-2019

86



classes d'écoles élémentaires ont été accueillies dans les bibliothèques de la ville



71%

des inscriptions aux accueils de loisirs pour les mercredis des mois de janvier et février 2019 ont été effectuées en ligne

2 100



repas sont servis quotidiennement aux enfants par la restauration scolaire

78%



des enfants (en moyenne) déjeunent dans les cantines scolaires



Mariusz Niedzwiedzki

THÉÂTRE

La Cerisaie

Le Théâtre Jacques Carat accueille une nouvelle fois Nicolas Liautard, qui s'associe à Magalie Nadaud pour cet ultime chef-d'œuvre d'Anton Tchekov. *La Cerisaie* raconte l'histoire de Lioubov Andreevna, qui, très endettée, est obligée de vendre la maison et la cerisaie familiales. Entre gravité et dérision, amertume et drôlerie, cette pièce révèle tout le talent du maître russe pour parler des changements sociaux, du renversement d'une classe au profit d'une autre, qui font écho à nos préoccupations contemporaines.

Mardi 19 février à 20h30 au Théâtre Jacques Carat

Entrée libre - tout public

+ Infos et tarifs : theatrejacquescarat.fr

Les paravents

Les artistes de l'association Chemins d'art ont mis une fois encore leurs talents en commun pour vous faire découvrir leurs univers créatifs. Ils ont choisi le paravent comme pièce maîtresse de leur exposition.

Le paravent est un objet fascinant. C'est l'un des meubles les plus anciens. Il a traversé les siècles, les civilisations et sublime encore aujourd'hui nos intérieurs. Objet déco multifonctions, on le retrouve également dans des univers très variés, notamment de l'art. Et c'est de cette facette que les 25 artistes participants à l'exposition ont souhaité vous faire découvrir. Auparavant, petite histoire du paravent.

De l'utile à l'agréable

Il faut remonter au III^e siècle avant J-C en Chine pour voir apparaître les premiers paravents. Utilisés pour protéger des courants d'air, isoler et conserver la chaleur, ils servent aussi à moduler l'espace. Lorsqu'ils apparaissent en Europe au XV^e siècle, ils sont utilisés à la fois pour leur fonctionnalité et leur aspect décoratif. Le paravent devient alors, à partir du XX^e siècle, support d'art et le terrain d'expression artistique de nombreux artistes, décorateurs, peintres ou encore designers.

Le paravent comme œuvre d'art

Pour cette exposition, 25 artistes de l'association Chemins d'art ont redonné vie au paravent, en le transformant en tableau, où chacun a laissé vagabonder son imagination. Le format est identique pour chaque œuvre. Seuls les matériaux, les sujets, les motifs, les couleurs... diffèrent selon l'inspiration de l'artiste, laissé libre de sa composition. Une attention toute particulière a été apportée à la scénographie de l'exposition, qui met à la fois en valeur les œuvres et la galerie du Théâtre, entièrement réaménagée



pour l'occasion. En tant qu'éléments récurrents des décors de théâtre et de cinéma, les paravents sont mis en scène à la manière d'une pièce de théâtre, faisant du visiteur un acteur de sa visite.

Jusqu'au 28 février à la galerie du Théâtre Jacques Carat
Entrée libre mardi, mercredi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h30. Le jeudi de 14h à 18h30.

+ d'info : ville-cachan.fr

LES BIB'

Rencontre avec une chorégraphe



À l'occasion de la Biennale de danse du Val-de-Marne, en partenariat avec le Théâtre Jacques Carat, la danse investit la bibliothèque centrale, dont les différents espaces se transformeront en autant de scènes éphémères.

Cette performance chorégraphique sera suivie d'un atelier découverte durant lequel, Maxence Rey, chorégraphe et danseuse de la Cie Betula Lenta, propose d'appréhender la mise en mouvement d'un mot et d'expliquer le cheminement de création d'une chorégraphie.

Samedi 9 février à 15h à la bibliothèque centrale
Tout public – entrée libre

+ d'info : bibliotheque.ville-cachan.fr et 01 49 69 61 60



Mira

Un sport musclé !

L'haltérophilie peut parfois paraître une discipline sportive impressionnante que l'on voit régulièrement lors des diffusions des Jeux Olympiques. Depuis 30 ans les Cachanais pratiquent également cette discipline musclée.

Rigueur et abnégation

Assez peu connue en dehors des Jeux Olympiques, l'haltérophilie est un sport qui consiste à soulever des poids. Contrairement aux idées reçues ce sport ne nécessite pas seulement de la puissance mais aussi souplesse, vitesse, coordination, équilibre, et une technique très particulière. Depuis 30 ans, de nombreux Cachanais s'entraînent ardemment à « l'arraché » où la barre est montée par le sportif en un seul geste pour se surpasser et à « l'épaulé jeté » où les poids sont montés en deux temps avec un arrêt au niveau des épaules. Les séances hebdomadaires accueillent également de nombreux sportifs (athlètes, judokas, arts martiaux mixtes ou MMA) pour les accompagner dans leur préparation physique.

Un sport pour tous

Loin du cliché d'un sport nécessitant une grande puissance physique, l'haltérophilie est praticable à tout âge. « Des juniors à partir de 10 ans pratiquent l'haltérophilie. Il ne s'agit pas que d'un sport de force. À cet âge-là nous faisons travailler les enfants sur des aspects techniques et sommes très attentifs à ne pas leur imposer des charges lourdes et de mouvements violents, l'entraînement est adapté en fonction de l'âge des sportifs » précise Gilles Chanut, président du club d'haltérophilie de Cachan depuis ses débuts. Le sport a tendance à se féminiser également. En effet depuis plusieurs années le nombre de licenciées féminines augmente



de Bannes

de façon importante. À Cachan, Virginie Durot est arrivée finaliste du Grand Prix Fédéral lors de la saison dernière et porte des espoirs importants de qualification pour la finale nationale des Championnats de France cette saison.

Rendez-vous le 16 mars

La 16 mars prochain une importante compétition dans le cadre de la coupe de France prendra place à la salle d'escrime du complexe Léo Lagrange. Le club de Cachan sera représenté par deux équipes de cadet garçon, une équipe junior garçon et une équipe senior mixte. La compétition est ouverte au public, n'hésitez pas à vous y rendre pour encourager les équipes et admirer les gestes spectaculaires des haltérophiles.

+ d'info : gilles.chanut46@gmail.com



Aumercier

Fermeture de la piscine pour vidange

La piscine sera fermée du 24 février, 14h, au 10 mars inclus en raison de la vidange.

En effet, l'équipement doit être vidangé une fois par an. Pendant cette opération, tous les locaux de la piscine (douches, pédiluves, vestiaires, toilettes...) sont nettoyés et désinfectés. La vidange annuelle est indispensable pour assurer une qualité de l'eau conforme aux normes à respecter pour les piscines publiques. L'ensemble des activités (aquagym, aquabike, cours de natation) reprendront dès le 11 mars.

A noter, en raison de l'organisation des championnats régionaux d'Ile-de-France Master de Natation la piscine ne sera pas accessible au public les 9 et 10 février.

+ d'info : 01 49 69 60 20



Optic 2000
50 ANS
Une nouvelle vision de la vie

**AVEC MON OPTICIEN
OBJECTIF
ZÉRO
DÉPENSE***

Les opticiens Optic 2000 s'engagent à :

- Vous proposer une offre adaptée à vos besoins en minimisant autant que possible votre budget optique.
- Vous garantir un équipement (monture et verres) de qualité, conforme à votre ordonnance et adapté à vos besoins et vos usages quel que soit votre budget.
- Vous offrir des conseils et des services de professionnels responsables, avec un service après-vente et des garanties adaptées.

optic2000.com

OPTIC 2000
6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN
01 46 64 28 88



Mr. Bricolage
ON PEUT COMPTER SUR LUI
en plein cœur du centre ville à Cachan

Mr. Bricolage

**PARKING
200 places
GRATUIT 2h**

01 46 65 09 50

**29/31, avenue Louis-Georgeson
du lundi au samedi - 9h/19h30**

**BANQUE, ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

Crédit Mutuel

Du Val de Bièvre
36 rue Jean Jaurès - 94240 L'Hay-les-Roses
Tél. : 01 49 08 51 35
06174@creditmutuel.fr

Agence du Centre Depuis 1979

www.agenceducentre-cachan.com
immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
Ventes
Locations**

95% de nos clients nous recommandent

AGENCE IMMOBILIÈRE DU CENTRE
1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38



FENÊTRES PVC / BOIS / ALU ■ **PERGOLAS**
■ **PORTES D'ENTRÉE** ■ **STORES**
■ **PORTES BLINDÉES** ■ **VOLETS**
■ **PORTES DE GARAGE** ■ **PORTAILS**

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

déc Story **Alain Peuchot SARL**
VOTRE PROJET AU CŒUR DE NOTRE EXPERTISE

HALL D'EXPOSITION
RGE
QUALIBAT

01 46 63 36 25
101 av. Aristide Briand - RN 20 - 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr - Site : www.replacement-fenêtres-cachan.fr

AUFFRET FRÈRES
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVATS

Vente aux particuliers

AIR LIQUIDE

**81, rue Vaillant-Couturier - Arcueil
01 45 46 37 70**



ASSOCIATION

Cachan solidaire et circulaire

La Pièce Solidaire a posé ses valises à Cachan en 2016. Cette association qui propose d'offrir une seconde vie aux produits textiles, reverse l'intégralité de ses bénéfices à des associations agissant en faveur des personnes malades et handicapées.

Donner une seconde vie aux vêtements

Suite à une longue carrière dans le secteur de la santé, la fondatrice, Lila Merfoud, a décidé de créer un élan de solidarité en faveur des personnes malades et en situation de handicap en donnant à tous un moyen simple et gratuit de soutenir ces associations. « L'enjeu était pour moi de donner à tous un moyen d'agir peu coûteux et de montrer qu'il existe des leviers simples pour aider des personnes qui en ont besoin ». Elle a alors commencé à collecter des vêtements usagés pour leur donner une seconde vie. Les vêtements collectés par l'association sont vendus et 100% des bénéfices sont reversés à des associations de soutien aux personnes malades et handicapées (en ce moment l'association Perce Neige, Mon Everest à moi et France Alzheimer). Dans le cas où les vêtements ne seraient pas vendus, ils sont redistribués à des associations qui viennent en aide aux personnes sans-abris lors de maraudes par exemple.

Lier le circulaire au solidaire

Le fonctionnement de l'association répond aux préoccupations actuelles. D'une part, donner une seconde vie aux vêtements, c'est agir pour la réduction des déchets et la protection de l'environnement. En effet, l'industrie de la mode est la seconde activité la plus polluante au monde. De plus la vente ou le don à des associations agissant pour les personnes malades ou sans-abris remplis un véritable rôle de solidarité.

« **Il existe des leviers simples pour aider des personnes qui en ont besoin** »

L'association, encore jeune, ne fonctionne pour l'instant qu'avec une petite équipe de bénévoles mais élargit son périmètre d'action au fur et à mesure. Pour continuer de grandir et d'œuvrer pour plusieurs formes d'engagement sociétal, l'association se structure autour de 3 grands projets

pour l'avenir : le recrutement de personnes autistes pour les insérer et les intégrer aux équipes de collectes et de tri, l'élargissement du périmètre de collecte et la création d'une boutique solidaire.

Donnez à la pièce solidaire !

En raison de leur statut associatif les membres bénévoles ne peuvent pas encore assurer de collectes individuelles à domicile. Pour autant, il est possible de déposer les dons de vêtements directement dans les locaux de l'association au 41 rue Étienne Dolet ou de déposer des sacs de vêtements dans les halls d'immeuble le jour de collectes collectives. Si une affiche de collecte est présente dans votre hall, vous pouvez préparer votre sac et le déposer le matin du jour de collecte dans le hall. Les vêtements étant destinés à être vendus doivent être en bon état (pas de trous ni de tâches) et propres.

+ d'info : lapiecesolidaire.org

Groupe socialiste



Un « grand débat », l'amélioration du RER B

Le RER B c'est aujourd'hui plus de 900 000 voyageurs par jour qui voit les conditions de transport se dégrader tous les jours. Aujourd'hui les élus, les usagers et les citoyens se rejoignent pour affirmer que dans le développement des transports, la priorité doit être donnée à l'amélioration des conditions du quotidien, en particulier pour le RER B et plutôt que d'engager le CDG express qui reliera Roissy à la gare de l'Est et qui, selon les études, ne concernerait que 20.000 voyageurs par jour.

La réalisation de cet équipement d'un coût de 2,4 milliards qui devrait selon les prévisions être réalisé entre 2019 et 2023 n'apparaît pas comme une priorité face à la galère quotidienne que subissent les usagers du RER B. Ces travaux pourraient même aggraver la situation de l'usage quotidien du RER malgré les assurances que veulent donner les autorités.

Le report demandé du CDG Express est une nécessité opérationnelle, pour que ne soit pas un peu plus encore mis à mal le fonctionnement déjà compliqué du RER B.

Il ne faut pas oublier le besoin d'investissement chronique pour cette ligne du RER, et la nécessité d'engager des moyens efficaces. Nous devons donc obtenir le report du CDG express et la priorité doit être donnée aux investissements du quotidien qui permettent le fonctionnement normal du RER B et un taux de régularité satisfaisant pour les usagers.

A l'heure des « grands débats », les autorités doivent d'abord écouter les usagers et les élus de terrain qui voient chaque jour leur condition de transport se dégrader plutôt que de céder aux lobbys et aux investisseurs qui semblent peu concernés par la galère quotidienne que les habitants subissent.

Les élus socialistes et apparentés

Groupe radical de Gauche



Grand débat national, des conclusions déjà annoncées dans la lettre du président

Sous la pression de la rue, E. Macron met en place un débat. Celui-ci est bien éloigné des principales revendications des gilets jaunes. Les thèmes :

- Impôts, dépenses, action publique : Ce thème est posé dans un cadre très étroit. Il est exclu de revenir sur l'ISF, tout comme de mettre les entreprises à contribution. Il n'est pas non plus fait mention de l'évasion fiscale ni de la lutte contre la fraude fiscale. Comment dans ces conditions répondre à la demande de justice fiscale ?

- Organisation de l'État et des collectivités publiques : Le président insiste exclusivement sur les coûts des services publics et de la démocratie locale, avec une seule arrière-pensée, préparer les esprits à définir ceux qui sont prioritaires et à se passer d'autres comme Pôle Emploi.

- Transition écologique : Face aux engagements autour de la transition écologique, sa politique est claire. Il subordonne l'écologie aux enjeux économiques et limite le débat à la question du financement de mesures à l'apparence écologique.

- Démocratie, citoyenneté : Ce thème mêle institutions, règles électorales, immigration et laïcité. E. Macron réactive cette vieille idée des quotas d'immigration, glissant sans transition vers la laïcité. Il veut renforcer les liens État/religions. Ne fermons pas les yeux sur cette trahison de la loi de 1905, qu'il souhaite vider de son sens. Les bases sont biaisées. Clairement, ce débat n'offre aucune garantie d'impartialité et de transparence. Ce simulacre est hélas un signe supplémentaire du mépris voué par le chef de l'État à l'intelligence et à la citoyenneté des Françaises et des Français.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime

Groupe PCF Front de Gauche



SERVICES PULICS

Le Président de la République s'est récemment adressé par une lettre ouverte aux françaises et aux français les informant de sa décision d'organiser un grand débat à travers le pays afin de connaître leurs préoccupations.

Pour autant, pas question de revenir sur les réformes déjà effectuées et quoiqu'il arrive il poursuivra la politique pour laquelle il estime avoir eu l'assentiment des électeurs.

Parmi les thèmes « autorisés » celui de la justice fiscale et des services publics avec bien sûr en toile de fond la réduction de la dépense publique voire même la suppression de services publics.

Car il va de soi selon nos actuels dirigeants que services publics équivaut à augmentation de la dépense publique et que cela est tout à fait intolérable.

Imparable ! Pas si sûr.

Deux études, l'une d'OXFAM France, l'autre d'ATTAC montrent que la pratique de l'évitement fiscal, légal ou non, des plus riches et des entreprises du CAC40 privent l'État d'importantes ressources

Et la facture est colossale, ce sont plusieurs dizaines voire centaines de milliards d'euros qui échappent ainsi au fisc.

Rappelons simplement que le montant de la fraude fiscale représente, dans notre pays, envi-ron 80 milliards d'euros par an.

Quand les multinationales et les grandes fortunes ne paient pas leur juste part d'impôt, elles privent les États, donc la France, de ressources pour financer les services publics essentiels pour l'ensemble de la population.

Cela montre que les moyens existent pour améliorer les services publics voire en créer de nouveaux.

Il est urgent de répondre aux questions de justice sociale et de justice fiscale qu'expriment massivement les français.

Groupe communiste et apparenté

Groupe environnementaliste



Always the Sun « the stranglers »

Pourquoi il faut soutenir des initiatives environnementales comme « Cachan Soleil » ? Certes, l'énergie photovoltaïque où éolienne n'est pas de type pilotable. Mais devant des perspectives peu rassurantes concernant l'attrition des ressources fossiles et la dérive climatologique la pire des choses à notre sens, est de ne rien faire. A cela s'ajoute le fardeau du secteur nucléaire qui après la faillite monumentale d'Areva dévoile lentement les abysses et la facture astronomique du démantèlement et du « quid » de la montagne de déchets pour lesquels on a aucune solution à ce jour ? Gageons-nous que la nationalisation de ces pertes sera pour les citoyens et que le privé préférera toujours les autoroutes et les aéroports. Alors on fait quoi à Cachan ? Il y a plus de trente ans l'équipe municipale de Jacques Carat tentait le pari surréaliste pour l'époque de capter les calories de Gaïa pour chauffer nos habitations sociales et bien lui en a pris. Alors les parts sont de cent Euro et le projet raisonnable. Il s'inscrit dans la durée et il est admis que ceux qui ne tentent rien n'ont rien ? Or si nos nombreux concitoyens de notre ville sont parties prenantes au projet nous pourrions alors financièrement assurer un socle solide et durable à ce dessein. Soyons Pionniers comme l'ont été les équipes précédentes ?

Environnementalistement vôtre !

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Cachan, ville durable ?

L'époque est aux débats ! Ceux qui nous gouvernent ont mesuré l'urgence d'écouter, d'associer, d'expliquer ... au niveau national (Grand débat) et local (Parlons ensemble de Cachan). Mais sommes-nous prêts à aller au-delà des mots ? Faisons le test avec l'écologie. Tous les partis politiques ont « verdi » leurs discours et plus aucun ose ne plus afficher des intentions sur le sujet. Alors dans ce domaine où les petits ruisseaux font les grandes rivières, où en sommes-nous à Cachan ?

Les intentions sont affichées (charte des éco-quartiers, 4^{ème} fleur, conseillère déléguée à l'économie circulaire...), des projets sont identifiés (écoquartier de la gare,...) et d'autres ont été réalisés (ruchers, fête de la nature, composteurs ...). Mais peut-on dire pour autant que l'écologie soit au centre des choix ?

Assurément non car il manque une réflexion d'envergure sur la gestion des déchets, sur l'imperméabilisation des sols, sur les déplacements, sur le rafraîchissement des zones denses (puits végétaux)... l'urgence climatique nécessite de placer chaque décision sous l'angle de l'écologie.

Les Cachanais sont prêts. Certains l'ont fait avec le projet Sud Paris Soleil dont nous saluons le lancement réussi de la souscription, d'autres suivront. Avec l'idée que tous ces projets concourent à la fois à la sauvegarde de la planète et au bien-vivre.

Cachan Ensemble va apporter sa touche en lançant un cycle de balades de la biodiversité pour arpenner notre ville et faire un inventaire des questions écologiques concrètes. Une démarche active et participative.

Une façon aussi de favoriser le faire sur le dire, le concret sur le théorique.

A vos souliers pour les prochaines balades !

Catherine Busson, Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Dominique Lanoë

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains



Démocratie directe / démocratie représentative

La démocratie directe est subitement portée au pinacle, comme par enchantement, dans un pays qui n'en a pas une grande expérience. La dernière en date remonte à mai 1968. Cachan a devancé le gouvernement par sa consultation citoyenne qui s'est traduite par la publication de 30 engagements. De nombreuses personnes se sont exprimées très librement, des propositions sérieuses ont été émises à côté de quelques autres de piètre pertinence. Mais finalement la grande majorité des avis était déjà connue, leur collecte par une entreprise spécialisée a coûté très cher. Était-il opportun d'engager cette dépense, alors que le budget est contraint par la baisse des dotations de l'Etat ? Cela a été répété à satiété par certains membres de la municipalité, maire en tête. Cohérence, où es-tu ?

D'où vient cet engouement nouveau pour un exercice dans lequel nos voisins suisses sont les seuls à disposer d'une réelle expérience ? Peut-être est-ce la désaffection pour la démocratie parlementaire ! L'Assemblée Nationale est agitée par des débats souvent formels, les députés de la majorité se comportant comme des « godillots ». Ainsi ceux qui ont manifesté quelque velléité d'être cohérent ont été durement rappelés à l'ordre, notamment lors du vote sur le glyphosate. L'absentéisme des députés, toutes tendances confondues, est aussi une plaie. La démocratie représentative mérite d'être restaurée, cela est urgent, car l'expérience a montré par le passé les dangers et limites de la démocratie directe.

L'expérience entamée à Cachan doit être menée à son terme par l'essai de mise en application des propositions, ce sera la phase la plus difficile.

Bon vent à la municipalité !

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste



La démocratie participative. C'est une expression très à la mode et réclamée par les « Gilets Jaunes ». Mais qu'est la démocratie participative ?

La démocratie participative est une forme de partage et d'exécution du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique.

Le concept de la démocratie participative est apparu à la fin des années 1960 en partant du constat des limites de la démocratie représentative. En effet, on a pu noter un désintérêt croissant de la chose publique. Si, en 1958, la participation au premier tour des législatives, était de 80%, elle est tombée en 2007 à 60%. Dit autrement 40% des électeurs potentiels (abstentions + votes blancs) n'ont pas participé au premier tour.

Dans ce contexte, la majorité obtenue ne représente qu'une part inférieure du corps électoral et ne suffit pas à justifier une politique, quelle qu'elle soit. C'est ce que vit notre pays actuellement.

Le Grand Débat lancé par le Président se rapproche-t-il d'une démarche de démocratie participative ?

Ce Grand Débat doit s'appuyer sur les principes de transparence, de pluralisme et d'inclusion, de neutralité, d'égalité, de respect de la parole de chacun. Il devra permettre de forger un nouveau pacte économique, social et environnemental pour structurer l'action du Gouvernement et du Parlement dans les prochains mois.

Le Président, pour mener à bien ce grand débat, s'appuie sur les mairies. Or, il a quelque peu malmené ces élus de proximité dans un temps pas si lointain. Espérons que ceux-ci ne soient pas rancuniers et aideront à la réussite de cette vaste entreprise.

Alain Ospital, Cécile Cointereau



**JOURNÉES
PORTES OUVERTES
DE LA CLINIQUE
D'OSTÉOPATHIE À CACHAN**

osteobio

ÉCOLE D'OSTÉOPATHIE DEPUIS 1988

19 rue de la Gare
94230 CACHAN

www.osteobio.net

VOTRE PREMIÈRE CONSULTATION D'OSTÉOPATHIE OFFERTE

les mercredis
20 février & 20 mars 2019
de 8h à 18h

BÉNÉFICIEZ
30 ANS
DE
D'EXPÉRIENCE

Prenez rendez-vous en ligne sur **Doctolib**

01 47 40 90 50

MOYENS
D'ACCÈS



face à la station
Arcueil-Cachan



École d'Enseignement Supérieur Privé inscrite au rectorat de Créteil et agréée par le Ministère de la Santé (décision N°2016-16 du 30 mai 2016).

Pour vos travaux, contactez...

SPTP & TP

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout

Terrassement
Voiries et Réseaux
Divers
Assainissement

- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN

Tél.: 01 45 47 78 93 - Fax: 01 45 47 26 56 - Courriel: contact@sptp-tp.fr

Une Mine de bons plans



de Barnes

La ressourcerie La Mine propose plusieurs rendez-vous placés sous le signe de l'économie circulaire, du « do it yourself » et de la convivialité. À vos agendas ! À ne pas rater le 15 février, une vente nocturne exceptionnelle (jusqu'à 21h30) à l'occasion des un an de la crêperie « Mine et

une crêpes » située au sien même de la boutique. Besoin d'un meuble ou d'un petit électroménager pas cher, envie de refaire votre déco ou votre garde-robe à prix cassés ? À l'occasion de cette nocturne, l'ensemble des produits en boutique seront à 50%. La crêperie sera ouverte pour vous proposer un service de restauration. À bon entendre... Pour celles et ceux qui se sentent l'envie de s'initier à la couture, un atelier est organisé le samedi 9 février de 14h à 18h sur inscription (alexia@ressourcerie-la-mine.com). Pour participer, il suffit d'acheter une boisson au Bar à mine. Les machines à coudre et l'ensemble des tissus et fils sont mis à disposition par la ressourcerie. Au programme, confection de sarouels et de vêtements pour bébé.

Enfin, le 16 février, vous pourrez profiter d'une soirée bal rock, en partenariat avec l'association Acro'swing. De 19h30 à 20h30, l'association proposera une initiation au boogie suivi du bal jusqu'à minuit. La boutique sera ouverte toute la soirée. Entrée libre.

La Ressourcerie La Mine – 74 avenue de la Convention à Arcueil - ressourcerie-la-mine.com

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts et le retrait des sacs à déchets verts sont suspendus durant la pause hivernale. Reprise de la collecte début avril.

● Pensez à la déchetterie de proximité Recycl'inn !

Nouveauté 2018 : la déchetterie de proximité est désormais mise à disposition des habitants 2 samedis/mois (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies)

**Deux rendez-vous par mois :
samedis 9 et 23 février de 9h à 13h**

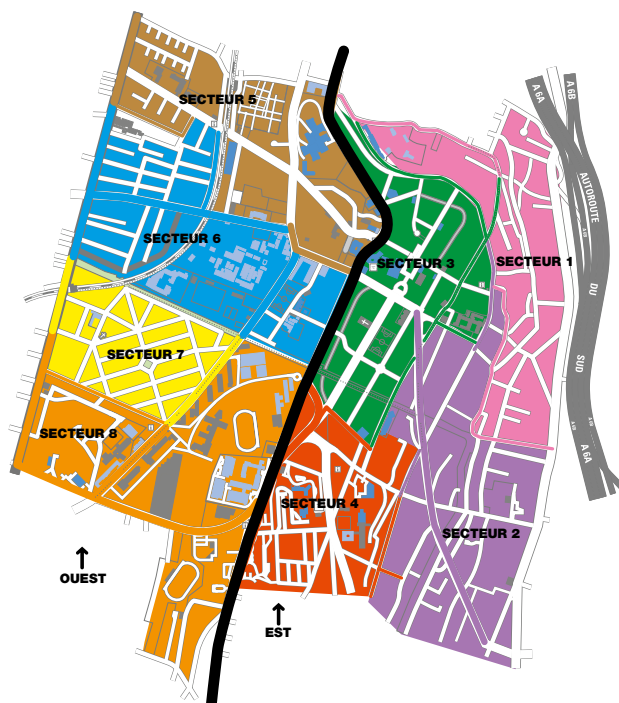
● Déchets toxiques

Samedi 16 février de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache Deschamps. Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La Ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 14h à 18h. Collecte à domicile : prise de rendez-vous au 07 82 95 16 78/

collecte@ressourcerie-la-mine.com
74 avenue de la Convention à Arcueil



● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.

● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mardi 5
Secteur 2 : jeudi 7

Secteur 3 : mardi 12

Secteur 4 : jeudi 14

Secteur 5 : mardi 19

Secteur 6 : jeudi 21

Secteur 7 : mardi 26

Secteur 8 : jeudi 28

**NB : pas de collecte
la 5^e semaine du mois**

MENUS DU MOIS DE FÉVRIER

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 4 au 8 février	Salade mêlée, Escalope de dinde à la basquaise, Côtes de blettes gratinées, Demi-chèvre, Crêpe	Menu Nouvel an Chinois Samossa aux légumes Emincés de porc au caramel Riz cantonnais Nashi	Potage du Barry, Omelette nature, Haricots verts à l'ail, Tomme blanche, Fruit BIO	Salade de pois chiches, Blanquette de veau, Carottes Vichy, Fromage blanc, Banane	Betteraves râpées vinaigrette, Filet de Hoki au fenouil, Pommes de terre BIO vapeur, Comté, Compote de pêche (pot)
Du 11 au 15 février	Poireau vinaigrette aux herbes, Moules, Frites, Yaourt nature, Poire conférence	Cèleri BIO Râpé aux noix, Côte de porc Charcutière, Chou-fleur, Camembert, Semoule au lait	Salade de cœur de palmiers, Rosbif, Coquillettes, Cantal, Clémentines	Potage crécy, Filet de colin au beurre citronné, Épinards à l'ail, Fromage blanc aux fruits, Kiwi	Endives au bleu, Sauté de dinde à la coriandre, Lentilles vertes, Emmental BIO , Pruneaux au sirop
Du 18 au 22 février	Potage de courgettes au Boursin, Cabillaud à la crème d'aneth, Petits pois, Kiri, Pomme	Carottes râpées aux raisins, Travers de porc au miel, Riz créole BIO , Yaourt arôme, Abricot au sirop	Crêpe au fromage, Roti de dinde au curry, Potiron rôti, Petit suisse aux fruits, Fruit BIO	MENU DES ENFANTS Salade verte et fromage de chèvre, Spaghetti Bolognaises et emmental râpé, Duo de mangue et ananas au sirop»	Chou rouge vinaigrette, Sauté d'agneau aux épices, Julienne de légumes, Carré, Flan pâtissier
Du 25 février au 1^{er} mars	Betteraves à la ciboulette, Raie persillée, Quinoa BIO pilaf, Gouda, Ananas	Radis croç'au sel, Tartiflette, Yaourt aux fruits, Mirabelles	Potage aux 5 légumes, Filet de saumon à l'huile d'olive, Brocolis, Brie, Orange	Salade de maïs, Poulet rôti, Haricots beurre, Petit suisse nature, Kiwi	Melon jaune, Emincés de bœuf au cidre, Flageolets, Pyrénées, Compote de pomme BIO

La composition des menus est susceptible d'être modifiée, merci de votre compréhension.

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant : gluten, crustacés, oeufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques



COMPTÉ CITOYEN

Les réservations pour **les accueils de loisirs des vacances de printemps seront ouvertes du 11 au 24 mars.**

- réservez en ligne sur le Compte citoyen de la ville : www.ville-cachan.fr
- complétez le formulaire de réservation disponible au Service Relation Citoyen et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS DE DÉCEMBRE

Bienvenue à

Catalaya Vaya, Rayan Lakoues, Aylan Oubellil, Chahinez Houabrim, Aaliyah Ouedraogo, Maïssane Houabrim, Iriavo Andriamampionona, Liam Akil, Ismaël Ait Akka, Samy Hamai, Aby Konaté, Lana Bourg, Ahmed Amami, Makan Sacko, Iyad Belghalem, Lucie Hamelin, Iyed Ben Youssef, Shaïn Charbuy, Nael Mgattaf, Koudjédji Cisse, Joshua Sagbo, Asme Tounsi, Léo Negrit Leblanc, Kenza Sylla, Pablo Hernandez Corsetti, Abdoullahi Sacko, Sakina Barsali, Walid Madhi

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Hachemi Hamdi et Nora Belardi, Christophe Nicolas et Isabelle Gastambide, Bruno Bassogog et Lydie Edima

Ils nous ont quittés :

Mohammed Anbri, Claudette Lacour, Michel Bazillais, Monique Descombes (épouse Peiger), Simone Mazaleyrat (veuve Gatton), Christine Touze, Brigitte Benero, Christiane Flament, Solange Gapin (veuve Meunier), André Cuvelier, Jean Degennes, Abdallah Zouagha, Maria Otero Suarez (veuve Benito

Mayordomo), Hovsep Pektune, Germaine Louail (veuve Reibel), Liliane Vincent, Annie Serre (veuve Polak), Yvette Perrot, Tijania Kasmi, Jean Gérard, Dominique Robbe, Jacques Griffet, José Martinez Benito, Marcelle Raobivelo (veuve Colomb), Serge Dagorn, Laurette Barbe, Nicole Pruneau (veuve Poireau), Christelle Broudin, Clara Kuentz, Tassadit Aimeur (veuve Yacoubi), Andrée Court (veuve Portal), Bruno Tiphaine, Jeanine Runser, Toussaint Vilus, Lucette Dupont (veuve Schwartz)

HORAIRES DES SERVICES PUBLICS

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 45 46 73 00
 commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
 Jeudis 8 et 22 février de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté. Tél. : 01 41 98 36 40

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents.

- À la Direction du Développement Social :

mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.
 Renseignements au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Informations sur les inscriptions en crèche.
 Tél. : 01 45 47 70 95

Mardis 5 et 19 février à 17h, grange Gallieni, 2 rue Gallieni.

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires. Tél. : 0820 16 94 94

Mercredi 12 décembre de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de

60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.

Contact : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.

19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h.

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad est l'agent de proximité missionné par la Société du Grand Paris. Son rôle est de répondre à toutes vos questions sur l'avancée des travaux de la gare et du futur métro. Vous pouvez la joindre au 06 68 85 05 81.

● Mission locale INNOVAM

1 rue de la Gare. Infos au 01 41 98 65 00

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 10 février : pharmacie Huynh Hoa, 4 av. de la Division Leclerc

Dimanche 17 février : pharmacie des Colonnes, 62 av. du Général Leclerc à Bourg-La-Reine

Dimanche 24 février : pharmacie du Parc, 13 av. de la Division Leclerc

Dimanche 3 mars : pharmacie de La Plaine, 40 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

Hommage à Paul Morin



Paul Morin nous a quittés. Il a été le proviseur du Lycée Maximilien Sorre, de septembre 2005 à juin 2009. Après des études à

l'ENS de Cachan (1981, 1986), il mène une carrière d'enseignant, puis devient proviseur en 1995.

Humain, simple, juste, ouvert au dialogue, il montrait à tous le respect qu'il portait à chacun. Très investi dans sa mission, il était exigeant envers lui-même, ses collaborateurs et ses élèves. Tous les matins, sa haute silhouette les accueillait à l'entrée du lycée. Il était convaincu qu'un véritable service public de l'éducation pouvait assurer la réussite de tous les jeunes, sans discrimination, quelle que soit leur origine sociale. Il a œuvré pour qu'au lycée Maximilien Sorre, les élèves puissent travailler sereinement.

Soutien de l'équipe éducative, il a aidé à la construction de projets et d'innovations pédagogiques : il prenait des engagements clairs et s'appliquait à les tenir. Lorsqu'il faisait une promesse, les enseignants avaient l'assurance qu'il la tiendrait.



JUSQU'À
- 46%*

bekeautocenter.fr

01 41 73 40 41 163, AV. DE FONTAINEBLEAU • 94320 THIAIS

* Remise sur véhicules neufs pré-immatriculés en stock ou suivant marques, modèles et disponibilité

*Sur présentation du bon de commande

fca
ISOLATION & RAVALEMENT
 DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...
 MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT
 Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**

ADC
Pompes Funèbres & Marbreries

- Inhumation
- Crémation
- Transport ttes distance
- Prévoyances obsèques
- Caveaux, Monuments
- Entretien
- Articles funéraires
- Fleurs artificielles

63 rue de la Div. Gén. Leclerc
 94110 ARCUEIL
• 7 / 7 - 24 / 24 •
 Tél. : 01.45.46.81.77
 www.adc-pfm.com

17 Avenue Carnot
 94230 CACHAN
 Tél. : 01.41.24.01.23



BELLE ÉPINE

CENTRE COMMERCIAL



DÉSORMAIS

OUVERT

TOUS LES

DIMANCHES

LET'S
PLAY

25 RESTAURANTS

220 BOUTIQUES

1 CINÉMA 4DX